



## Lettre ouverte au ministre de la Santé et de la Prévention sur l'urgence de déployer un plan « manger mieux, manger sain »

Paris, le 17 février 2023

Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention,

L'année 2022 a mis à l'épreuve des millions de familles contraintes de faire face à des dépenses essentielles qui ont explosé avec des revenus qui ont rarement progressé dans les mêmes proportions. Le budget pour se nourrir a parfois constitué la variable d'ajustement pour boucler des fins de mois difficiles, trop souvent au détriment d'une alimentation saine pourtant recommandée par votre ministère.

Selon les dernières données Insee, en 2017, les personnes du 1<sup>er</sup> quintile ont dépensé en moyenne 16,3% de leur revenu disponible brut en alimentation <sup>1</sup> soit un budget équivalent à 413€ chaque mois. Or, notre Observatoire des prix 2022 (Cf. annexe) évalue le coût d'une alimentation conforme aux recommandations du Plan National Nutrition Santé – PNNS, à 477€ mensuels pour un ménage de 4 personnes. Une allocation de 65€ par mois minimum leur serait donc nécessaire pour suivre ces mesures de santé publique plus qu'indispensables.

La dernière étude sur le sujet menée par le Credoc en 2019<sup>2</sup> révèle que seuls 32% des adultes et 10% des enfants respectent la recommandation consistant à consommer au moins 5 portions de fruits et de légumes quotidiennement, aucune catégorie socio-professionnelle n'est exemplaire. Si depuis 2001, soit plus de 20 ans, les consommateurs entendent, lisent, voient ce slogan partout, le constat est qu'ils ne l'ont pas intégré dans leurs pratiques alimentaires.

Nous savons pourtant, Monsieur le Ministre, combien une prévention efficace serait salutaire tant pour les malades que pour les finances publiques.

Citons à titre d'exemple l'étude publiée par l'Agence nationale de sécurité alimentaire, de santé et du travail - ANSES en 2016<sup>3</sup> laquelle établit sans équivoque que « la consommation de fruits et légumes diminue le risque de maladies cardio-vasculaires -MCV avec un niveau de preuve convaincant. Leur consommation est par ailleurs associée à une diminution du risque de cancer colorectal, de cancer du sein de statut ER négatif (ER-), ainsi que de diabète de type 2, de prise de poids). Pour les MCV, des bénéfices sont observés dès la consommation

<sup>1</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764600>

<sup>2</sup> N° 315 • ISSN 0295-9976 • mars 2021 : <https://www.credoc.fr/publications/renversement-de-tendance-les-francais-vegetalisent-leur-alimentation>

<sup>3</sup> Actualisation des repères du PNNS : étude des relations entre consommation de groupes d'aliments et risque de maladies chroniques non transmissibles novembre 2016  
<https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2012SA0103Ra-3.pdf>

d'une portion quotidienne. Toute portion supplémentaire diminue le risque de MCV d'environ 4% ».

S'agissant de l'obésité, le rapport rédigé par la Direction Générale du Trésor -DGT<sup>4</sup>, la même année, établit que :

« Alors qu'elles représentent un peu moins de la moitié de la population, les personnes obèses ou en surpoids contribuent à une part plus élevée des dépenses de santé (56% pour les soins de ville et probablement davantage à l'hôpital). L'excès de poids entraîne en effet des conséquences sanitaires particulièrement néfastes : à la fois sur la morbidité, en accroissant le risque de contracter une maladie chronique et sur la mortalité (13% des décès en Europe étaient imputables à l'obésité en 2002). Cette dernière reflète également d'importantes inégalités sociales puisqu'elle est sur représentée chez les ménages modestes. **Le coût social de la surcharge pondérale avoisinait 20Md€ (1% du PIB) en 2012 soit un montant comparable à celui de l'alcool et du tabac** ».

Ajoutons enfin aux précédentes publications évoquées, le rapport sur la santé en Europe 2018 de l'OMS (Organisation Mondiale pour la Santé) qui met, lui aussi, en avant l'urgence de la situation : « plus de la moitié de la population européenne est en surpoids, cette tendance est à la hausse comme pour l'obésité dans la majeure partie de la région observée<sup>5</sup>. **L'obésité et les maladies qui y sont associées conduiraient, d'ici 2050, à une réduction de l'espérance de vie moyenne de 2,3 années en France**<sup>6</sup>. »

Dans quelques jours, à l'issue des négociations entre producteurs et distributeurs, les prix de l'alimentation vont connaître une nouvelle augmentation. Pour Familles Rurales, vous avez Monsieur le Ministre la légitimité pour engager les conditions d'une transition alimentaire portant une ambition de meilleure santé laquelle passera notamment par le contenu de nos assiettes.

Plusieurs mesures nous semblent devoir être engagées aussi vite que possible :

- Consacrer une allocation de 65€ mensuels pour les ménages modestes
- Impliquer davantage les professionnels de santé pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif y compris après la phase de diversification alimentaire. En effet, si les pères et mères semblent sensibles à l'équilibre nutritionnel des tout-petits, dès l'âge de 3 ans, cette conscience semble s'atténuer dangereusement puisqu'un enfant sur 10 seulement consomme les portions de fruits et de légumes recommandées quotidiennement
- Interdire les publicités à destination des enfants faisant la promotion de produits trop gras, trop sucrés, trop salés et dont il est établi qu'elles en déclenchent en grande partie l'achat
- Ouvrir les financements européens qui existent pour promouvoir les produits dont les enfants ont besoin pour « bien grandir » mais qui sont aujourd'hui réservés au cadre scolaire lequel ne dispose ni du temps ni de l'ingénierie nécessaires pour mener ces sensibilisations. Les associations investies sur ce sujet et qui souhaitent jouer un rôle

<sup>4</sup> <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2016/09/06/tresor-eco-n-179-obesite-queelles-consequences-pour-l-economie-et-comment-les-limiter>

<sup>5</sup> WHO Europe, 2018. European Health Report 2018.

<http://www.euro.who.int/fr/publications/abstracts/european-health-report-2018.-more-than-numbers-evidence-for-all-2018>

<sup>6</sup> The heavy burden of obesity, OECD, 2019 [https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/the-heavy-burden-of-obesity\\_67450d67-en#page1](https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/the-heavy-burden-of-obesity_67450d67-en#page1)

doivent pouvoir le faire et prétendre elles aussi à ces financements disponibles mais très peu utilisés par la France<sup>7</sup>.

Pour Familles Rurales, les familles doivent être au cœur de cette transition nécessaire qui relève des compétences régaliennes de l'Etat, des vôtres Monsieur le Ministre. Connaissant l'attachement d'Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, à ces enjeux, copie de la présente lui est également adressée.

Nous comptons, Monsieur le Ministre, sur votre action.

Guyline BROHAN  
Présidente de Familles Rurales



---

<sup>7</sup> Le programme européen « Fruits et légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école »  
<https://agriculture.gouv.fr/le-programme-europeen-fruits-et-legumes-lecole-et-lait-et-produits-laitiers-lecole>